

Le droit à l'éducation

Transcription

Stéphane Hessel :

Parmi les 30 articles de la Déclaration universelle, chacun a l'importance que l'on imagine parce que chacun couvre un domaine central, dans la défense de la dignité de la personne humaine. Mais j'estime qu'il y en a un, c'est l'article sur le droit à l'éducation, qui a peut-être une importance d'autant plus grande que c'est au moment de l'enfance, de la jeunesse, de l'apprentissage de la vie qu'il est le plus important d'être mis en contact avec les problèmes et les valeurs fondamentales.

Aucun jeune ne devrait être privé, non seulement de ce que l'éducation lui apporte de connaissances, mais aussi de ce que l'éducation lui apporte de participation à la société, de civisme, de désir d'avoir accès, comme tous les autres, à la possibilité d'être un homme, ou une femme, pleinement consciente de ses droits.